



TIGEO²

Tarn Information Géographique

Saisie des fiches de métadonnées

Descriptif des champs requis pour le catalogue TIGEO, pour le catalogage des documents d'urbanisme.

GUIDE TECHNIQUE

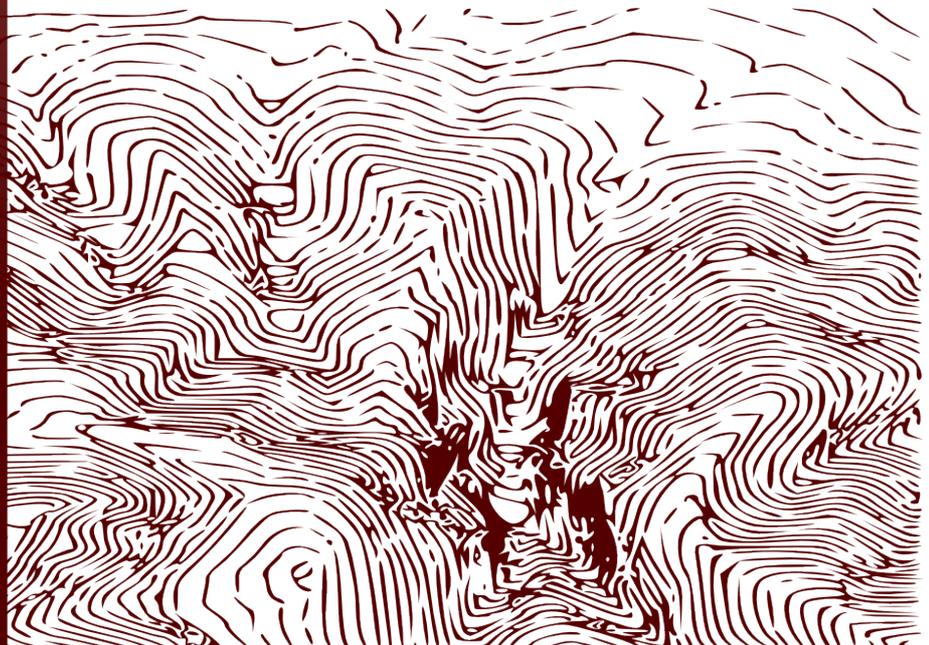
Septembre 2015



Tarn Information Géographique
15, Rue de Jautzou
81 000 ALBI

TIGEO²

www.tigeo.fr



Préambule.

Le présent guide technique a pour objectif d'accompagner les structures tarnaises désireuses de publier leurs données sur la plate-forme TIGEO à la saisie de leurs métadonnées pour le catalogage des documents d'urbanisme.

La saisie de ces métadonnées, essentielle et obligatoire, est souvent vécue comme fastidieuse et complexe.

Et pour cause ! La compréhension des normes existantes nécessite un approfondissement et une recherche auxquels les producteurs de données n'ont pas forcément le temps, ou l'envie, de se consacrer.

Ce guide, constitué à partir d'une compilation de guides plus exhaustifs, vous permettra de comprendre les informations attendues pour la saisie de vos métadonnées de documents d'urbanisme sur la plate-forme TIGEO. Vous y trouverez des définitions, des recommandations ainsi que des exemples qui illustreront la manière de procéder.

SOMMAIRE

A – Création d'une ressource **7**

- 1 – Création d'un contact 7
- 2 – Création d'une donnée géographique ou d'une série de données 8
 - 2.1 – Nom 8

B – Saisie de la métadonnée **9**

- 1 – Point de contact pour la métadonnée 9
 - 1.1 – Nom 9
 - 1.2 – Date de dernière mise à jour de la métadonnée 9
- 2 – Informations relatives à la donnée 9
 - 2.1 – Informations de référence 9
 - 2.2 – Description 11
 - 2.3 – Personne de contact 11
 - 2.4 – Mots clé 12
 - 2.5 – Contraintes relatives à l'utilisation de la donnée 12
 - 2.6 – Type de donnée 13
 - 2.7 – Résolution spatiale 13
 - 2.8 – Thématique 14
 - 2.9 – Mots clé 14
 - 2.10 – Emprise géographique 15
 - 2.11 – Image d'aperçu de la donnée 16
- 3 – Informations relatives à la publication de la donnée 16
 - 3.1 – Accès en ligne 16
 - 3.2 – Format 17
- 4 – Système de référence 18
 - 4.1 – Système de projection 18
- 5 – Qualité de la donnée 18
 - 5.1 – Généalogie 18

A – Création d'une ressource

Dans la plate-forme tigeo.fr, afin de saisir une fiche de métadonnées, il est nécessaire que vous ayez fait une demande de création de compte pour ensuite pouvoir créer une ressource.

Pour créer une ressource, dans le menu « Mon profil / Mes ressources », choisir le bouton vert « Afficher » à gauche de la page.

1 – Création d'un contact

Avant toute chose, il est impératif de créer une ressource de type « contact » qui correspondra au gestionnaire de la métadonnée de votre organisme.

Pour créer un contact, dans le menu « Mon profil / Mes ressources », choisir le bouton vert « Afficher » à gauche de la page et choisir « contact ».

Après avoir saisi les informations relatives à votre contact, celui-ci apparaît alors dans la liste de vos ressources, il vous suffit alors de cliquer sur le bouton « Métadonnée / Editer » pour saisir les métadonnées de votre contact. Plusieurs contacts différents peuvent être créés pour la même structure.

Pour disposer d'un manuel d'utilisation complet détaillant précisément ce qui doit être saisi dans les formulaires proposés, consultez le document « Manuel d'utilisation du catalogue » disponible sur www.tigeo.fr

2 – Création d'une donnée géographique ou d'une série de données

Une fois votre contact créé, vous pouvez créer autant de ressources de types « donnée géographique » ou « série de données » que souhaité.

Une donnée géographique correspond à une couche SIG alors qu'une série de données correspond à plusieurs couches livrées en lien les unes avec les autres.

Par exemple, la BD TOPO est une série de données qui contient des données « parcelle », « point eau », etc.

Un document d'urbanisme est une série de données constituée de données géographiques et de pièces écrites.

2.1 – Nom.

Champ obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-------------------	------------------------	-----------

Définition : Il s'agit d'un identifiant créé pour identifier de manière unique le jeu de données décrit. Il n'y a qu'une ressource liée à cet identifiant. Aucun autre organisme dans la Communauté Européenne ne peut créer un identifiant défini par un autre organisme pour une ressource différente.

Consignes propres aux documents d'urbanisme

Pour les documents d'urbanisme l'identifiant devra être constitué de deux blocs :

- bloc identifiant de l'organisme producteur ayant la compétence urbanisme
- bloc identifiant la donnée

Exemple pour un PLUi produit par une intercommunalité (organisme avec SIREN)

Pour une intercommunalité ayant le n° SIREN 243500139, ayant approuvé son PLUi le 12 juin 2013 et diffusant un seul document sur son territoire l'identificateur prendra la forme suivante :

fr-SIREN-pluiDATAPPRO

soit : fr-243500139-plui20130612

Exemple pour un PLU ou un PLUi produit par une intercommunalité (organisme avec SIREN)

Pour une intercommunalité ayant le n° SIREN 243500139, ayant approuvé son PLUi (ou PLU) le 12 juin 2013 et diffusant un document par commune sur son territoire l'identificateur prendra la forme suivante pour chaque commune :

fr-SIREN-INSEE(plui/plu)DATAPPRO

soit : fr-243500139-35206plui20130612 pour la commune 35206

Exemple pour un PLU produit par une commune (organisme sans SIREN)

Pour une commune ayant approuvé son PLU le 12 juin 2013 et diffusant le document sur son territoire l'identificateur prendra la forme suivante :

fr-0000INSEE-pluDATAPPRO

soit : fr-000035206-plu20130612

B – Saisie de la métadonnée

Ce chapitre présente l'aide à la saisie d'une métadonnée pour une donnée de type « Donnée géographique » ou « Série de données ».

1 – Point de contact pour la métadonnée

1.1 – Ressource.

Champ obligatoire	Type : Menu déroulant	Valeurs : contacts créés par l'utilisateur.
-------------------	-----------------------	---

Définition : Nom et prénom de la personne responsable de la métadonnée.

Commentaire : L'utilisateur doit obligatoirement avoir créé un contact au minimum avant de pouvoir éditer une fiche de métadonnées (voir chapitre A)

1.2 – Date de dernière mise à jour de la métadonnée.

Champ obligatoire	Type : Champ date	Valeurs :
-------------------	-------------------	-----------

Définition : Date de dernière mise à jour de la fiche de métadonnées

2 – Informations relatives à la donnée

2.1 – Informations de référence.

2.1.1 – Titre.

Champ obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-------------------	------------------------	-----------

Définition : Indique le nom sous lequel la ressource est connue, le nom de la donnée.

Consignes propres aux documents d'urbanisme

- Le titre contient uniquement le titre de la donnée, l'acronyme ou le sigle est renvoyé à la description.
- Aucun millésime n'est retenu dans la mesure ou seule la version en cours est consultable.
- Le titre contient une indication de la zone géographique couverte par le document.

Exemple(s) :

- Carte communale de Belvédère.
- Plan local d'urbanisme de Lyon.
- Plan local d'urbanisme intercommunal du Grand Rodez.

2.1.2 – Date.

Groupe d'informations reproductible

Commentaire : Ce groupe d'informations permet de préciser les dates principales liées à la donnée. Ces dates peuvent être la date de publication, de création ou de mise à jour de la donnée.
Deux informations sont à préciser, le type de date et la date elle-même.
Le groupe d'informations est reproductible afin que chaque type de date puisse être renseigné et que des dates de mise à jour puissent être rajoutées au fur et à mesure de la vie de la donnée.

2.1.2.1. Date

Champ obligatoire	Type : Champ date	Valeurs :
-------------------	--------------------------	------------------

Définition : Indique la date correspondant au type de date précisé par la suite.

Consignes propres aux documents d'urbanisme : Date d'approbation de la dernière procédure administrative ayant fait évoluer le document d'urbanisme. Cette date correspond à la date d'approbation du document intervenue suite à une procédure de révision, d'élaboration, de modification, de mise à jour ou de mise en compatibilité (et même si elle ne concerne que la partie écrite du règlement). Dans le cas d'un PSMV cette date correspond à celle de l'arrêté préfectoral.

2.1.2.2. Type de date

Champ obligatoire	Type : Menu déroulant	Valeurs : Mise à jour / Publication / Création
-------------------	------------------------------	---

Définition : Indique le type de date correspondant à la date saisie auparavant.

2.1.3 – Identifiant unique.

2.1.3.1. Identifiant

Champ obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-------------------	-------------------------------	------------------

Définition : Il s'agit d'un identifiant créé pour identifier de manière unique le jeu de données décrit. Il n'y a qu'une ressource liée à cet identifiant. Aucun autre organisme dans la Communauté Européenne ne peut créer un identifiant défini par un autre organisme pour une ressource différente.

Consignes propres aux documents d'urbanisme Pour les documents d'urbanisme l'identifiant devra être constitué de deux blocs :

- bloc identifiant de l'organisme producteur ayant la compétence urbanisme
- bloc identifiant la donnée

Exemple pour un PLUi produit par une intercommunalité (organisme avec SIREN) Pour une intercommunalité ayant le n° SIREN 243500139, ayant approuvé son PLUi le 12 juin 2013 et diffusant un seul document sur son territoire l'identificateur prendra la forme suivante :
fr-SIREN-pluiDATAPPRO.
soit : fr-243500139-plui20130612

Exemple pour un PLU ou un PLUi produit par une intercommunalité (organisme avec SIREN)	<p>Pour une intercommunalité ayant le n° SIREN 243500139, ayant approuvé son PLUi (ou PLU) le 12 juin 2013 et diffusant un document par commune sur son territoire l'identificateur prendra la forme suivante pour chaque commune :</p> <p>fr-SIREN-INSEE(plui/plu)DATAPPRO</p> <p>soit : fr-243500139-35206plui20130612 pour la commune 35206</p>
Exemple pour un PLU produit par une commune (organisme sans SIREN)	<p>Pour une commune ayant approuvé son PLU le 12 juin 2013 et diffusant le document sur son territoire l'identificateur prendra la forme suivante :</p> <p>fr-0000INSEE-pluDATAPPRO</p> <p>soit : fr-000035206-plu20130612</p>

2.2 – Description.

Champ obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-------------------	------------------------	-----------

Définition : Bref résumé narratif du contenu de la ressource.

Consignes propres aux documents d'urbanisme Ce résumé doit à minima intégrer :

- une définition communes
- un acronyme ou un sigle
- une indication géographique

Exemple pour un PLU Plan local d'urbanisme (PLU) numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur la commune de XXXX. Ce PLU est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

Exemple pour une Carte communale Carte communale (CC) numérisée. Ce lot informe du droit à bâtir sur la commune de XXXX. Cette CC est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

2.3 – Personne de contact pour le jeu de données.

Groupe d'informations reproductible

Commentaire : Ce groupe d'informations permet de préciser les responsables de la donnée. Plusieurs personnes pouvant être désignés personnes de contact, le groupe est reproductible.

2.3.1 – Ressource.

Champ obligatoire	Type : Menu déroulant	Valeurs : contacts créés par l'utilisateur.
-------------------	-----------------------	---

Définition : Nom et prénom de la personne de contact.

Commentaire : L'utilisateur doit obligatoirement avoir créé un contact minimum avant de pouvoir éditer une fiche de métadonnées (voir chapitre A)

2.4 – Mots clé.

2.4.1 – Mots clé.

Champ non obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-----------------------	------------------------	-----------

Définition : La catégorie thématique étant trop imprécise pour les recherches détaillées, les mots clés permettent d'affiner la recherche en texte intégral et permettent une recherche structurée.

Consignes propres aux documents d'urbanisme

Mots clés obligatoires thème INSPIRE : **Usage des sols**
Mots clés recommandés (issus du thésaurus GEMET) : **Document d'urbanisme**
Autres mots clés utilisables en fonction du type de document : PLUi, PLU, POS, CC, PSMV, Planification urbaine...

2.5 – Contraintes relatives à l'utilisation de la donnée.

2.5.1 – Limites d'utilisation.

Champ non obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-----------------------	------------------------	-----------

Définition : Les limites d'utilisation de la donnée correspondent aux **restrictions d'utilisations légales**. Il s'agit de préciser, par un texte libre, les restrictions dans lesquelles la donnée doit être utilisée et ce qu'il faut faire dans d'autres cas.

Exemple(s) : Modification et diffusion interdite de la donnée sans l'accord du distributeur.

2.5.2 – Contraintes d'accès.

Champ obligatoire	Type : Menu déroulant	Valeurs : voir tableau ci-dessous
-------------------	-----------------------	-----------------------------------

Définition : Les contraintes d'accès à la donnée sont les contraintes assurant la protection de la propriété privée ou intellectuelle, ainsi que toute restriction, limitation ou avertissement **pour l'obtention de la donnée**.

Ces contraintes sont à choisir dans une liste fermée et prédéfinie, présentée dans le tableau suivant.

Consignes propres aux documents d'urbanisme

Choisir « Autres restrictions ».

2.5.3 – Autres contraintes.

Champ non obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-----------------------	-------------------------------	------------------

Définition : Permet de décrire les autres restrictions et prérequis légaux ou contractuels pour accéder aux données et les utiliser.

Ce champ permet de compléter des points précédents (contraintes d'accès et d'utilisation de la donnée) dans les cas où les valeurs de listes proposées ne conviennent pas.

2.6 – Type de donnée.

Champ obligatoire	Type : Menu déroulant	Valeurs : vecteur / image / MNT : données statistiques
-------------------	------------------------------	---

Définition : Permet de préciser le type de donnée parmi les valeurs proposées.

2.7 – Résolution spatiale.

Groupe d'informations reproductible

Définition : La résolution spatiale décrit le niveau de détail de la ressource. Elle est exprimée comme un ensemble de valeurs de distance de résolution allant de zéro à plusieurs valeurs ou exprimée en échelles équivalentes.

Une échelle équivalente est exprimée sous forme d'une valeur entière correspondant au dénominateur de l'échelle. Elle est utilisée en général pour les cartes ou les produits dérivés de cartes. Elle correspond souvent à l'échelle du plan de référence utilisé pour la production du document numérique ou à la plus petite échelle des différents plans ayant été utilisés pour la production des documents numériques.

Une distance de résolution est exprimée sous forme d'une valeur associée à une unité de longueur. Elle est utilisée en général pour les données maillées et des produits dérivés d'imagerie.

Commentaire : La résolution spatiale doit être fournie pour toutes les données géographiques (séries et ensemble de séries). Une exception est faite pour les données statistiques.

Dans le cas d'une distance, l'unité de mesure doit être indiquée en français et en toutes lettres, au singulier.

Exemples(s) : Pour une échelle équivalente :
dénominateur : 5 000

Pour une distance de résolution :
valeur : 2 mètres

2.7.1 – Distance au sol.

Champ non obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-----------------------	-------------------------------	------------------

Définition : La distance au sol, ou distance de résolution, est la précision de positionnement (ou la mesure de décalage) en fonction de l'unité retenue (ex : 20 mètres). On choisit entre une valeur de type entier, décimal ou réel et l'unité de mesure de précision de la donnée

(Longueur, angle, Échelle, Temps, Surface, Vitesse, Volume)

Commentaire : Ce champ est à saisir dans les cas où il n'y a pas d'échelle définie.

Exemple(s) : Pour une distance au sol : 2 mètres

2.7.2 – Échelle comparative.

Groupe d'informations reproductible

Définition : Une échelle équivalente ou comparative est exprimée sous forme d'une valeur entière correspondant au dénominateur de l'échelle. Elle est utilisée en général pour les cartes ou les produits dérivés de cartes.

2.7.2.1. Dénominateur

Champ non obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-----------------------	-------------------------------	------------------

Définition : Valeur du dénominateur de l'échelle comparative

Exemple(s) : Pour une échelle équivalente :
dénominateur : 5000

2.8 – Thématique.

Champ non obligatoire	Type : Menu déroulant	Valeurs : voir tableau ci-dessous
-----------------------	------------------------------	--

Définition : La catégorie thématique est un système de classification qui permet de regrouper et de rechercher par thème les ressources de données géographiques disponibles. Cette classification est fermée et internationale

Consignes propres aux documents d'urbanisme

Pour l'ensemble des documents d'urbanisme ce champ est à remplir avec la valeur : Cadastre / Aménagement.

2.9 – Mots clé

Champ obligatoire	Type : Menu déroulant	Valeurs : Données ouvertes (Open data) / Données privées
-------------------	------------------------------	---

Définition : Ce mot clé permet de signaler qu'une donnée est ouverte. Une donnée ouverte ou « Open data » est une donnée dont l'accès et l'utilisation sont libres sans restrictions techniques ou financières

Consignes propres aux documents d'urbanisme

Pour l'ensemble des documents d'urbanisme ce champ est à remplir avec la valeur : Données ouverte puisque ce sont des données publiques qui doivent être diffusées sans restriction.

2.10 – Emprise géographique.

Groupe d'informations non reproductible

Définition : Étendue de la ressource dans l'espace géographique, exprimée sous la forme d'un rectangle de délimitation.

Ce rectangle de délimitation est défini par les longitudes est et ouest et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux chiffres après la virgule.

Les coordonnées du rectangle de délimitation sont exprimées dans un système de coordonnées géodésiques de référence définissant le méridien de Greenwich comme méridien d'origine.

Commentaire : L'emprise doit englober l'étendue du territoire pour lequel le producteur garantit la saisie de l'information fournie, une partie du territoire pouvant être vide d'objet saisi.

Le rectangle de délimitation doit être le plus ajusté possible afin de délimiter le plus fidèlement possible la ressource décrite (ne pas donner de rectangle couvrant la France entière pour des données limitées à la commune).

Si la ressource couvre la France métropolitaine et/ou un territoire d'outre-mer, elle détiendra autant d'emprises géographiques de territoires couverts (pas d'emprise « mondiale »). Une seule emprise est définie pour le cas d'une ressource couvrant la France métropolitaine.

2.10.1 – Catégorie de sélection.

Champ non obligatoire	Type : Menu déroulant	Valeurs : Département / Intercommunalité / Commune
-----------------------	------------------------------	---

Définition : Type de territoire sur lequel la donnée est présente.

2.10.2 – Coordonnées prédéfinies.

Champ non obligatoire	Type : Menu déroulant	Valeurs : Noms des Département, intercommunalités et communes en fonction de la catégorie de sélection choisie auparavant.
-----------------------	------------------------------	---

Définition : Nom du territoire (département, intercommunalité, commune) sur lequel la donnée est présente.

Commentaire : Le choix d'un territoire remplit automatiquement les coordonnées du rectangle englobant (latitude nord, sud, est et ouest).

2.11 – Image d'aperçu de la donnée.

Groupe d'informations reproductible

Définition : Permet de charger une image illustrant la donnée

2.11.1 – Fichier image.

Champ non obligatoire	Type : Téléchargement de fichier	Valeurs :
-----------------------	---	------------------

Définition : Permet de charger le fichier image représentant la donnée.

Commentaire : La taille de l'image doit être de 270 par 160 pixels

3 – Informations relatives à la publication de la donnée

3.1 – Accès en ligne.

Groupe d'informations reproductible

Définition : Permet de décrire les différents accès en ligne en lien avec cette donnée.

3.1.1. URL du service

Champ non obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-----------------------	-------------------------------	------------------

Définition : URL d'accès au jeu de données, à la page internet ou au fichier associés

Commentaire : Au moins un des liens doit être public (et non pointer vers un intranet).

Le localisateur de la ressource devra être :

a/ pour les services en réseau, un lien vers l'opération INSPIRE 'Get Network Service Metadata' du service soit :

- i. Pour le service de recherche : le document de capacités (GetCapabilities) du service CSW.
- ii. Pour le service de consultation : le document de capacités (GetCapabilities) du service WMS, ou WMTS.
- iii. Pour le service de téléchargement : le document de capacités (GetCapabilities) du service WFS.

b/ pour les autres services, un lien vers :

- i. Le document de capacités du service (GetCapabilities) pour les services OGC déployés en architecture REST (la majorité) ou ceux appliquant les mêmes pratiques.
- ii. Le document WSDL du service pour un service déployé en SOAP.

En complément (ou en remplacement dans le cas où les recommandations ci-dessus ne sont pas applicables), un second localisateur pourra fournir plus d'instructions à l'utilisateur (comme la liste des données téléchargeables par un service de téléchargement simple) sous la forme d'un lien vers une page internet ou vers un document disponible en ligne.

Exemple(s) :

Exemple pour un service WMS du BRGM :
<http://geoservices.brgm.fr/geologie?SERVICE=WMS&VERSION=1.3.0&REQUEST=GetCapabilities>

Exemple pour un service WMS du Sandre :
http://services.sandre.eaufrance.fr/geo/eth_FXX?SERVICE=WMS&VERSION=1.3.0&REQUEST=GetCapabilities

3.1.2. Protocole

Champ non obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-----------------------	-------------------------------	------------------

Définition : Protocole utilisé pour récupérer la donnée.

Exemple(s) : WMS, WFS, etc...

3.1.3. Nom

Champ non obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-----------------------	-------------------------------	------------------

Définition : Nom de la couche s'il s'agit d'un service OGC, sinon, texte libre.

3.1.4. Type de lien

Champ non obligatoire	Type : Menu déroulant	Valeurs : Téléchargement / site internet / commande / Recherche / Information
-----------------------	------------------------------	--

Définition : Type de lien correspondant à l'URL

Commentaire : Ne rien saisir pour un service OGC

3.2. Format**Groupe d'informations reproductible**

Définition : Permet de décrire les différents formats sous lesquels la donnée est disponible

3.2.1. Nom

Champ non obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-----------------------	-------------------------------	------------------

Définition : Nom du format disponible

Exemple(s) : shp, tab, etc...

3.2.2. Version

Champ non obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-----------------------	------------------------	-----------

Définition : Version du format utilisé

Exemple(s) : 1.0, 2.0, etc...

4 – Système de référence

Groupe d'informations non reproductible

Définition : Description du référentiel de coordonnées utilisé pour localiser la donnée.

L'identifiant du système de référence utilisé doit être fourni à partir d'une liste fermée, la liste EPSG (European Petroleum Survey Group).

4.1. Système de projection

Champ non obligatoire	Type : Menu déroulant	Valeurs : WebMercator (3857) / Lambert 93 (2154) / RGF93 (4171) / Lambert 93 – CC46 (3946) / Lambert 2 étendu (27582) / WGS84 (4326) / Inspire (ETRS89)
-----------------------	-----------------------	---

Définition : Système de projection utilisé

5 – Qualité de la donnée

Groupe d'informations non reproductible

Définition : Description de l'origine ou du processus de création de la donnée.

5.1. Généalogie (provenance de la donnée)

Champ non obligatoire	Type : Champ de saisie	Valeurs :
-----------------------	------------------------	-----------

Définition : La généalogie fait état de l'historique du traitement et/ou de la qualité générale de la série de données géographiques. Le cas échéant, elle peut inclure une information indiquant si la série de données a été validée ou soumise à un contrôle de qualité, s'il s'agit de la version officielle (dans le cas où il existe plusieurs versions) et si elle a une valeur légale. Le standard de référence sera précisé ainsi que le référentiel de saisie et son millésime

Exemple type spécifique aux documents d'urbanisme

Document d'urbanisme numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG d'octobre 2014, dans le cadre du marché XXXXXX et contrôlé par XXXX. Ce lot de données produit en 20XX, a été numérisé à partir du PCI Vecteur de 2014.